

Paris, 17 septembre 2026

T-PD-BUR(2026)66RAPAbr_FR

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISE
DES DONNEES A CARACTERE PERSONNELLE**

(Convention 108)

66eme réunion du Bureau

[Bureau de Paris](#)
16-17 septembre 2026

RAPPORT ABRÉGÉ

- Point 1 **Ouverture de la réunion / Déclaration du Président et du Secrétariat**
Le Bureau a pris note des informations fournies par la Présidente et le Secrétariat.
- Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**
Le Bureau a adopté l'ordre du jour.
- Article 3 **Convention 108+ état d'avancement**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des signatures et des ratifications du Protocole d'amendement de la Convention 108 (STCE n°223, ci-après la Convention 108+) : 46 signatures dont 34 ratifications. Depuis la plénière de juin 2026, il n'y a eu ni ratification ni signature du Protocole d'amendement STCE n° 223.
- Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat et a organisé un échange de points de vue concernant la préparation à l'entrée en vigueur de la Convention 108+, a encouragé toutes les Parties à finaliser leurs procédures de ratification dès que possible et a invité le Secrétariat à organiser un tour de table sur l'état de la ratification lors de la prochaine séance plénière en novembre.
- En ce qui concerne le Costa Rica, le Bureau a pris note des informations fournies par les membres du Bureau et le secrétariat concernant les derniers développements concernant le processus législatif interne.
- Point 4 **Flux transfrontaliers de données personnelles**
Le Bureau a pris note de la présentation du Secrétariat et de l'expert, M. Eduardo Ustaran, et a procédé à un échange de vues, notamment sur le *Plan d'action pour la promotion des clauses contractuelles types (CCT) du Conseil de l'Europe* et sur la préparation d'un guide pour soutenir la reconnaissance et l'approbation des CCT du CdE et sa promotion. Le Bureau a invité ses membres et délégations à soumettre des commentaires sur le projet du guide avant le 15 octobre.
- Le Bureau a félicité la République de Moldavie pour son approbation des CCT du Conseil d'Europe par la législation nationale prenant effet le 8 août 2026.
- Le Bureau a en outre chargé le Secrétariat d'initier l'élaboration d'un document explicatif sur l'inventaire des régimes juridiques de transfert de données basé sur l'article 14 de la Convention 108+ adopté lors de la séance plénière de juin 2026, notamment sur les conditions juridiques et le champ d'application de chaque base juridique pour le transfert transfrontalier ainsi que sur l'application des exceptions respectives.
- Le Bureau a pris note de l'engagement des délégations, y compris des observateurs (dans les régions où aucune Partie n'est présente) pour le rôle de rapporteur à l'occasion des différents forums mondiaux et régionaux. Ils représentent le Comité de la Convention 108 et feront rapport lors des réunions plénières. Le Bureau a eu un échange et a décidé de proposer la liste des volontaires pour adoption à la plénière en novembre.
- Enfin, le Bureau a pris note des informations du Secrétariat sur l'élaboration de l'étude horizontale sur la convergence entre les CCT du CdE et d'autres clauses contractuelles standard similaires, ainsi que d'autres outils, mécanismes ou instruments de transfert de données (notamment la certification et le code de conduite) afin d'identifier les lacunes possibles et de proposer des possibles passerelles à considérer, et d'initier des actions de renforcement des capacités lorsque cela est approprié et disponible, et a encouragé le Secrétariat à finaliser l'étude et à la présenter à la plénière en novembre.
- Point 5 **Protection des données dans le contexte des grands modèles de langage**
Le Bureau a pris note de la présentation du projet de lignes directrices par Mme Anamarija Mladinić, rapporteuse. Le Secrétariat a ainsi organisé un échange de points de vues et a invité les délégations à soumettre des commentaires sur le nouveau projet de document avant le 15 octobre, et a demandé au Secrétariat de travailler avec la rapporteuse sur une version modifiée du projet de lignes directrices sur la base des commentaires reçus en vue de sa discussion lors de la séance plénière de novembre.
- Le Bureau a pris note des informations du Secrétariat concernant la possibilité de soumettre le projet final du document au Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) pour leur examen et leurs retours, selon le

cas. Le Bureau a appelé le Secrétariat à envoyer le projet révisé lors de l'intégration des commentaires reçus et a adressé une invitation au CDNET pour partager les commentaires pertinents.

Point 6 **Projets de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences**

Le Bureau a pris note de la présentation des projets de lignes directrices révisés par Mme Alessandra Pierucci, rapporteuse, et le Secrétariat, a procédé à un échange de points de vues et a invité les délégations à soumettre des commentaires sur le nouveau projet de document avant le 15 octobre. Le Bureau a chargé le Secrétariat de travailler avec la rapporteuse sur le projet de lignes directrices révisé, sur la base des commentaires reçus en vue de son adoption lors de la séance plénière de novembre.

Le Bureau a pris note des informations du Secrétariat relative à la possibilité de soumettre le projet final de document au Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) et au Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) pour leur examen et leurs retours, selon le cas. Le Bureau a invité le Secrétariat à partager le projet révisé à la suite de l'intégration des commentaires reçus et a adressé une invitation au CDNET et au CDBIO à partager les commentaires pertinents d'ici le 15 octobre 2026.

Point 7 **Coopération avec d'autres organismes et entités du Conseil de l'Europe**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les travaux en cours au sein du Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) et du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO).

Point 8 **Développement et activités dans le domaine de la protection des données**

Le Bureau a pris note des informations fournies par les participants et le Secrétariat, notamment lors de la table ronde des autorités de protection des données du G7 (juin 2026, Paris), de la réunion des autorités lusophones de protection des données (juillet 2026), de LATAM CPDP (São Paulo, juillet 2026), de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données en République de Moldavie (8 août 2026), de la conférence du secteur privé sur la protection des données (10 juillet 2026, Chisinau), de la réunion du Groupe Berlin (23-25 juin 2026, Varsovie), de la visite d'étude des DPA africains (7-11 septembre, Dakar), du nouveau statut de l'Autorité brésilienne de protection des données en tant que régulateur (juin 2026, Brasilia).

Point 9 **Coopération**

Le Bureau a également pris note des divers programmes de coopération pertinents pour la protection des données, en particulier le soutien institutionnel continu aux bénéficiaires de la région de la Méditerranée méridionale (Programme VI Sud), l'initiative de préparation d'un programme de coopération mondiale du Conseil de l'Europe sur les questions numériques ainsi que la coopération continue et future avec les autorités de protection des données dans le cadre de plusieurs plans d'action du Conseil de l'Europe, notamment en République de Moldavie, en Arménie, en Azerbaïdjan et en Ukraine.

Point 10 **Commissaire à la protection des données**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant les activités de la Commissaire à la protection des données et sa participation à la prochaine séance plénière en novembre.

Point 11 **Observateurs**

Le Bureau a pris note des informations fournies par des observateurs, notamment le Brésil et l'Equateur.

Point 12 **Prochaines réunions**

Le Bureau a pris note des dates de la prochaine séance plénière qui devrait se tenir le 18 novembre, à partir de 14h30 jusqu'au 20 novembre (51eme réunion) à Strasbourg, ainsi que de la 67eme réunion du Bureau en mars 2027 à Paris.

Point 13 **Prix Stefano Rodotà**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat, y compris la note soutenant la sélection des lauréats, et a organisé un tour de table à l'occasion duquel les membres ont identifié les candidats gagnants dans les deux catégories.

Point 14

Points Divers

Aucun point n'a été soulevé.

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	1. Ouverture de la réunion
	Déclaration du président Déclaration du Secrétariat
T-(2026)50RAPAbr Pro Memory	Rapport abrégé de la 50e séance plénière (9-11 juin 2026)
T--BUR(2025)65 RAPAbr Pro Memory	Rapport abrégé de la 65e réunion du Bureau (18-19 mars 2026)
Pro Memory	Programme de travail du Comité 2026-2029
TPD43(2022)7 Pro Memory	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Convention 108+ État d'avancement
	Informations fournies par le Secrétariat : <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
• Texte consolidé de la Convention modernisée ETS n° 108 • Rapport explicatif • Modification du protocole CETS n°223 •	• Convention 108+ : tableau des signatures et ratification • Convention 108 : tableau des signatures et ratifications
T-(2020)08Rev - Rapport d'expert	Costa Rica <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, procédera à un échange de points de vue sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
	4. Flux transfrontaliers de données à caractère personnel
CCT de CdE: Guide de Mise En Oeuvre Rapport établi par le Secrétariat sur la base d'un questionnaire Compendium des clauses contractuelles types et liste des pays où elles ont été approuvées	Présentation par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation du Secrétariat et de l'expert et tiendra une discussion basée sur le Plan d'action concernant les transferts de données et les activités connexes (sur un rapport sur l'état actuel du CCT de CdE; sur la préparation d'un guide sur la mise en œuvre de ces instruments et sur la préparation d'une étude complète sur la convergence entre le CCT de CdE et d'autres clauses contractuelles standard similaires ainsi que d'autres outils, mécanismes ou instruments de transfert de données).
	5. Protection des données dans le contexte des grands modèles linguistiques (LLM)
T-PD(2025)3 rev4 Rapport d'expert	Présentation de la rapporteuse, Anamarija Mladinić, et du Secrétariat sur le projet « Lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des grands modèles linguistiques ». <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des présentations du rapporteuse et du Secrétariat, procédera à un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.

	6. Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences
T-(2025)1_rev6 Rapport d'expert Rapport CDBIO sur les neurotechnologies et le cadre des droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ?	Informations et présentation fournies par la rapporteuse, Mme Alessandra Pierucci, et le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par la rapporteuse et le Secrétariat, procédera à un échange de vues sur les projets de lignes directrices présentés en vue de sa finalisation et de son adoption lors de la séance plénière de novembre
	7. Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe
	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	8. Évolutions et activités dans le domaine de la protection des données
	Informations fournies par les participants et le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les participants et le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.
	9. Coopération
	Le Secrétariat fournira des informations sur les projets de coopération en cours. <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat
	10. Commissaire à la protection des données
Résolution du CM sur les nouveaux règlements sur la protection des données personnelles	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	11. Observateurs
Liste des observateurs T-(2018)04Rev3 - État du jeu et critères d'admission <i>Pro memoria</i>	Informations fournies par les observateurs et le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs et le Secrétariat.
	12. Prochaines réunions
	<u>Réunions plénières</u> : 51e plénière : 18-20 novembre 2026 52e plénière : juin 2027 Réunions du Bureau : 67e réunion du Bureau : mars 2027, Paris <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.

	13. Prix Stefano Rodotà
Prix Stefano Rodotà	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat sur la procédure de sélection en cours pour la prochaine édition du prix et décidera du suivi nécessaire.
	14. Toute autre affaire

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS
MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

Beatriz de Anchorena, Chair/Présidente

Caroline Gloor Scheidegger, first Vice-Chair / première Vice-présidente

Anamarija Mladinić, second Vice-Chair / seconde Vice-présidente – *online*

Virpi Koivu, Bureau member / membre du Bureau

Alessandra Pierucci, Bureau member / member du Bureau

Ousmane Thiongane, Bureau member / member du Bureau

Gonzalo Sosa Barreto, Bureau member / membre du Bureau

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

FRANCE

Inès Saint-Joly, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – *online*

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer, The Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information- Division
14 - European and International Affairs

Matthias Wolter, Desk Officer, V II 4 – Data Protection Law, Federal Ministry of the Interior Germany –
online

UK

David Heather-Steventon, International Data Flows, DSIT

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

BRAZIL / BRÉSIL

Waldemar Gonçalves Ortunho Junior, President, National Data Protection Authority

Virgínia de Melo Dantas Trinks, Coordinator of International Affairs, National Data Protection Authority

ECUADOR / ÉQUATEUR

Camila Valdez, Especialista de Protección de Datos Personales, Superintendencia de Protección de
Datos Personales del Ecuador

Manuel Jacho, Intendente General de Regulación de Protección de Datos Personales,
Superintendencia de Protección de Datos Personales del Ecuador

EDPS / CEPD

Michele Dubrocard, Legal Officer - Policy and Legislative Consultation Unit

INTERPOL

Jorge Oliveira e Carmo, Data Protection Officer - *online*

EXPERTS

Eduardo Ustaran, Hogan Lovells Cadwalader International LLP - *online*

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU
CONSEIL DE L'EUROPE**

**DGI Direction générale droits humains et Etat de droit / DGI Directorate General Human Rights
and Rule of Law**

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Péter Kimpiàn, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Kristian Bartholin, Head of the Data Protection Unit / Chef de l'Unité de Protection des Données

Ana Tokhadze, Seconded Official in the Data Protection Unit / Fonctionnaire mis à dispositions de
l'Unité de Protection des Données